



## Comment fonctionnent les écoles dans le canton de Bâle-Ville?

**Au cours des dernières années, Bâle-Ville a progressivement réorganisé les écoles. Le nouveau système scolaire est présenté dans ce qui suit.**

L'école obligatoire dure onze ans (Kindergarten inclus). Les enfants qui ne parlent presque pas ou pas du tout l'allemand doivent se rendre au moins deux demi-journées par semaine dans une institution où ils apprendront l'allemand de manière ludique. Cette obligation d'**apprentissage de l'allemand** est pour l'année qui précède l'entrée à l'école maternelle.

La scolarité obligatoire commence avec le **Kindergarten** (jardin d'enfants). Les enfants vont au jardin d'enfants dès leur 5<sup>ème</sup> année. D'ici jusqu'à 2016, la date-clé fixée pour la scolarisation sera déplacée par étape au 31 juillet (voir le sommaire des dates sur [www.volksschulen.bs.ch](http://www.volksschulen.bs.ch) → Schulsystem → Kindergarten). Le jardin d'enfants dure deux ans et se trouve dans le quartier où habite l'enfant. 20 enfants au maximum fréquentent ensemble une classe. L'année scolaire commence en août, les parents reçoivent le formulaire d'inscription au jardin d'enfants en décembre par la poste.

Puis suit la **Primarschule** (école primaire). L'école primaire dure six ans et se situe dans le quartier où habite l'enfant. L'apprentissage du français commence en 3<sup>ème</sup> année et l'apprentissage de l'anglais en 5<sup>ème</sup> année. 25 enfants maximum fréquentent ensemble une classe.

Après l'école primaire, les enfants fréquentent la **Sekundarschule** (école secondaire). Celle-ci dure trois ans. Selon les résultats scolaires, les enfants sont répartis en différents niveaux (Leistungszüge). Ils fréquentent soit le niveau A (compétences générales), le niveau E (compétences étendues) ou le niveau P (compétences élevées). Les écoles secondaires sont dispersées à 10 endroits différents dans toute la ville de Bâle. Les élèves changent de section si leurs résultats scolaires s'améliorent ou se détériorent nettement. Dans le niveau A, 16 jeunes au maximum fréquentent ensemble une classe, dans le niveau E, 23 jeunes et dans le niveau P, 25 jeunes. A la fin de la 11<sup>ème</sup> année scolaire, tous les élèves reçoivent un diplôme de fin d'études obligatoires (certificat des résultats scolaires/Leistungsausweis).

Des informations détaillées sur les écoles de Bâle-Ville sont disponibles lors des **soirées d'informations pour les parents**, auxquelles les écoles les invitent chaque année.

Les soirées d'informations pour les parents s'adressent aux parents d'enfants entrant en été au jardin d'enfants ou dans une nouvelle école. De nombreuses soirées d'informations disposent également d'informations en français.

De plus amples informations sur les écoles de Bâle-Ville sont disponibles

- sur le site du Département de l'Instruction Publique [www.ed.bs.ch](http://www.ed.bs.ch)
- auprès du secrétariat des écoles publiques au Kohlenberg 27, case postale, 4001 Bâle 061 267 54 60, [volksschulen@bs.ch](mailto:volksschulen@bs.ch)
- ou auprès de chaque école.

Dès la maternelle, ils reçoivent des **appréciations** et des **rencontres parents-professeurs** sont organisées par l'école. Les **bulletins** sont introduits en 1<sup>ère</sup> année d'école primaire et les **notes** en 5<sup>ème</sup> année. Chaque classe de la **Volksschule** (école publique obligatoire; jardin d'enfants, école primaire, école secondaire) a deux délégués de parents et chaque école a un conseil scolaire avec deux représentants de parents.

Le jardin d'enfants, l'école primaire et l'école secondaire proposent également des **Tagesstrukturen** (structures de jour) en dehors du temps scolaire: contre participation financière des parents, les enfants peuvent être accueillis dans les Schulen mit Tagesstrukturen (écoles avec structure de jour entier), les Mittagstische (tables de déjeuner), les Tagesheime et les Tagesfamilien (foyer de jour et familles de jour) où ils pourront être accueillis, être aidés et où ils peuvent manger. Durant les vacances scolaires, il y a les Tagesferien (journées de vacances). Les Blockzeiten (cours en bloc) s'appliquent à toutes les écoles: les enfants sont à l'école du lundi au vendredi de 8h à 12h ainsi qu'un après-midi (jardin d'enfants) ou plusieurs après-midis (à partir de l'école primaire). →

info



## Comment fonctionnent les écoles dans le canton de Bâle-Ville?

Informationen in den Sprachen  
Deutsch, Français, Italiano, English,  
Español, Shqip, Srpski hrvatski, Tamil,  
Türkçe: [www.ed.bs.ch](http://www.ed.bs.ch) → welcome

Après l'école secondaire, la scolarité obligatoire de 11 ans est terminée. Selon leurs résultats scolaires, les jeunes ont ensuite les **possibilités suivantes**:

- Ils font un Berufslehre (apprentissage professionnel). Une Maturité (baccalauréat) professionnelle leur ouvre la possibilité pendant ou après l'apprentissage de suivre des études dans une école supérieure.
- Ils continuent l'école et fréquentent une école professionnelle à plein temps ou la Fachmaturitätsschule.
- Ils fréquentent le Gymnasium (gymnase/lycée). Le gymnase débouche sur l'examen de Maturité (baccalauréat); les jeunes peuvent ensuite étudier à l'université.

- Ils suivent une offre pont pour autant qu'ils ou qu'elles n'aient pas trouvé d'opportunité scolaire ultérieure.

**Les enfants et les jeunes avec un handicap** suivent quand cela est possible l'enseignement dans les classes ordinaires et sont en plus soutenus individuellement par des mesures adaptées. Il existe également des offres spéciales ainsi que des écoles spécialisées publiques et privées.

## Die Schullaufbahnen auf einen Blick

